

**LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU****JEUDI 07 MAI 2020**

Présent: Armand Hermans, président du CPAS  
Rudi Seghers, Directeur général adjoint  
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent  
Iris Van Laethem, responsable service social  
Audrey Monsieur, directeur général

Absent:  
Excusé:

---

**LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 13H****EN APPLICATION DES ARTICLES 285 ET 330 DU DECRET DU 22 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX ADMINISTRATIONS LOCALES.****A. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE**

1. Centre de services local et services à domicile – Fermeture temporaire de l'entreprise de titres-services pour le nettoyage à domicile – Reprise

**B. RESIDENCE**

2. Résidence – Résidence – Location d'emplacements de stationnement dans le parking souterrain

**C. TIC**

3. TIC – Achats de matériel de TIC pour le personnel

Au nom du CPAS

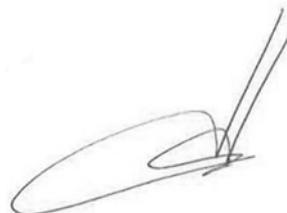
Le directeur Générale

Le président - CPAS

Audrey Monsieur



Armand Hermans



---

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx /  
xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel,  
pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans  
un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant  
les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le  
contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter  
via le lien : : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer> .